



Résumé d'entrevue : Nina Patel, Agence des services frontaliers du Canada

Veuillez noter que ce résumé d'entrevue doit être lu en parallèle avec le rapport institutionnel de l'Agence des services frontaliers du Canada (**ASFC**); le résumé de témoignage du groupe de l'ASFC, qui se composait de John Ossowski (ancien président), Ted Gallivan (premier vice-président), Scott Harris (vice-président, Renseignement et exécution de la loi), et Christine Durocher (directrice générale régionale, région du Sud de l'Ontario); le résumé du témoignage de Lynne Lamarche (directrice, Orientation opérationnelle); et le résumé du témoignage de Brad Wozny (directeur général régional, région des Prairies).

Nina Patel a été interviewée par Shantona Chaudhury, John Mather et Alexandra Heine le 8 septembre 2022. Les questions concernant ce résumé doivent être adressées à Alexandra Heine.

Le texte entre crochets [...] présente des notes explicatives fournies par l'avocat de la Commission afin de faciliter la lecture.

Contexte

L'ASFC a la responsabilité de fournir des services frontaliers intégrés à l'appui des priorités liées à la sécurité nationale et à la sécurité publique et de faciliter la libre circulation des personnes et des marchandises aux frontières internationales. L'ASFC gère les points d'entrée (**PDE**) dans tout le pays.

Nina Patel est la directrice générale régionale pour la région du Pacifique de l'ASFC qui comprend la Colombie-Britannique (**C.-B.**) et le Yukon. Elle était le plus haut fonctionnaire de l'ASFC dans la région du Pacifique au moment des manifestations du Convoi de la liberté (**Convoi**), mais elle travaille au bureau de l'ASFC à Vancouver et pas à un PDE. La région du Pacifique compte 21 postes frontaliers terrestres et cinq aéroports. M^{me} Patel supervise entre 1 650 et 1 800 employés et neuf cadres relèvent d'elle.

Pendant le Convoi, M^{me} Patel a dirigé la réponse de l'ASFC aux opérations escargot et aux blocages dans toute la région du Pacifique, y compris au PDE de Pacific Highway, qui est situé à Surrey (C.-B.), et aux alentours. Le PDE de Pacific Highway est le deuxième passage frontalier en importance des véhicules commerciaux entrant au Canada, après le PDE du pont Ambassador.

La préparation de la région du Pacifique au Convoi

M^{me} Patel a déclaré que la région du Pacifique n'avait d'abord pas prévu que des manifestations et des blocages comme ceux qui se produisaient à Coutts se produiraient dans la région du Pacifique. Elle pensait que cela resterait un problème du Centre du



Canada. À l'époque, les ressources de la région du Pacifique étaient déjà très limitées et concentrées sur la remise en état après les inondations catastrophiques survenues à la fin de 2021 qui ont touché toute la région, y compris plusieurs routes et ponts en C.-B.

Vers le 28 janvier, la région du Pacifique a reçu de hauts responsables de l'ASFC des directives invitant à plus de vigilance et elle a mis en place des mesures de gestion renforcées pour le personnel de l'ASFC. M^{me} Patel a expliqué que sa région n'éprouvait pas le besoin de prendre des mesures supplémentaires au-delà des directives des hauts responsables, car l'information qu'elle recevait des médias laissait entendre que le Convoi se concentrait sur Coutts, le pont Ambassador et Ottawa, et qu'il n'aurait pas d'incidence sur les PDE de la C.-B. Cependant, même avant les manifestations importantes visant des PDE de la région du Pacifique, certains PDE de la C.-B. étaient touchés par les déviations de circulation depuis le PDE de Coutts qui était bloqué par le blocage.

[Le début de la manifestation : du 6 au 11 février 2022](#)

Les opérations escargot ont commencé dans la région du Pacifique le 5 février, au PDE d'Osoyoos et Kingsgates en C.-B., à plusieurs heures de route de Vancouver.

M^{me} Patel a commencé à prévoir que les manifestations pouvaient avoir plus d'impact sur les PDE de la C.-B. aux alentours du 6 février, quand la bande indienne de Tobacco Plains a exprimé son inquiétude au sujet des manifestations dans la région d'East Kootenay (C.-B.) et, plus précisément, au PDE de Roosville [à 4 heures environ à l'ouest du PDE de Coutts].

À peu près au même moment, la bande indienne d'Osoyoos a signalé au personnel de l'ASFC que les manifestations prenaient de l'ampleur dans la région d'Osoyoos et que des manifestants faisaient des remarques racistes envers les Autochtones et devenaient de plus en plus explosifs.

M^{me} Patel a déclaré que la première opération escargot a été menée dans le Lower Mainland le 7 février.

D'après M^{me} Patel, l'événement était fluide et imprévisible. Le convoi qui menait l'opération escargot était un petit convoi le 7 février, mais il s'est beaucoup allongé entre le 8 et le 11 février, jusqu'à compter des centaines de fourgonnettes de camping et de véhicules. Le groupe n'est pas resté statique. Certains jours, il se trouvait à environ un demi-kilomètre du PDE de Pacific Highway et d'autres jours, il était plus loin. Il était donc difficile à l'ASFC de le surveiller.

M^{me} Patel a expliqué que, même si les manifestants s'étaient trouvés plus près, il aurait été difficile à l'ASFC de les voir, car les caméras en circuit fermé du PDE sont tournées vers les États-Unis, pas vers le Canada.



Le blocage : du 12 au 15 février 2022

La manifestation s'est transformée en blocage total le 12 février avec un blocage qui a été maintenu jusqu'au 15 février. M^{me} Patel a qualifié cette période de très instable. Le blocage était constitué d'une file de véhicules et de fourgonnettes de camping avec des tentes stationnés sur environ un kilomètre de route.

Le blocage a perturbé les services du PDE. L'ASFC a dû dévier la circulation commerciale et non commerciale vers des PDE voisins.

M^{me} Patel a expliqué que la majeure partie de la circulation automobile a été déroutée vers le PDE le plus proche de celui de Pacific Highway, c'est-à-dire vers le poste frontalier de Peace Arch situé à cinq kilomètres de distance. Ce PDE, toutefois, n'était pas une option viable pour les véhicules commerciaux, car il ne disposait pas de l'infrastructure et des aménagements nécessaires pour accueillir le trafic commercial.

Le trafic commercial a donc été dévié vers le PDE de Huntington, à Abbotsford, situé à environ 40 kilomètres du PDE de Pacific Highway. M^{me} Patel a expliqué que ce PDE a une capacité commerciale. Cependant, envoyer des véhicules à Huntington faisait augmenter les temps d'attente à la frontière et les temps de trajet des camionneurs.

Le trafic commercial a également été dévié vers le PDE d'Aldergrove, situé à 20 kilomètres du PDE de Pacific Highway. D'après M^{me} Patel, il était plus difficile de dévier le trafic commercial vers ce PDE parce que ses heures d'ouverture sont limitées et que sa capacité en ce qui concerne les véhicules commerciaux est également limitée. En outre, le PDE du côté américain d'Aldergrove (à Lynden, État de Washington) ne laisse entrer aux États-Unis que les véhicules munis d'un permis [autrement dit, il ne laisse pas passer les véhicules commerciaux sans permis], et il déroge très rarement à cette exemption, car il n'est pas aménagé pour accueillir plus de véhicules.

Les intervieweurs ont demandé à M^{me} Patel d'expliquer la mention du 13 février dans un document préparé par le Bureau du Conseil privé, intitulé « 2022 Illegal Blockades – Chronology of Key Events », qui disait que [traduction] « aucune incidence sur les activités [du PDE de Pacific Highway] ni retards » n'avaient été signalés¹. M^{me} Patel a répondu qu'il s'agissait probablement d'une erreur, car le blocage a perturbé les services du PDE jusqu'au 15 février. Elle a également déclaré avoir reçu des statistiques montrant une réduction considérable du trafic passant par le PDE : elle a dit que seuls six véhicules commerciaux en provenance des États-Unis seraient passés par le PDE pendant le

¹ 2022 Illegal Blockades – Chronology of Key Events, **SSM.CAN.00000148**.



blocage, ce qui est nettement moins que les 1 500 à 1 600 véhicules commerciaux que voit normalement passer par jour le PDE de Pacific Highway.

Activité des forces de l'ordre

En réponse au Convoi, le service de police compétent à Surrey, c'est-à-dire la Gendarmerie royale du Canada (**GRC**), a installé un centre de commandement opérationnel sur la propriété du PDE de Pacific Highway. Les employés de l'ASFC (pas M^{me} Patel elle-même) étaient tenus informés par la GRC à ce centre de commandement.

Le centre de commandement avait ce que la GRC appelle une structure Or-Argent-Bronze, ce qui signifie que l'information est partagée avec les organismes partenaires en fonction de la cote de sécurité. L'ASFC, qui n'a qu'une cote Bronze, recevait de l'information de la GRC aux fins de connaissance de la situation. L'essentiel de l'information dont disposait l'ASFC au sujet des manifestations du Convoi venait de sources ouvertes.

M^{me} Patel ne savait rien des opérations de la GRC et n'y participait aucunement. Cependant, elle savait qu'un incident important s'était produit le 12 février, c'est-à-dire qu'un véhicule de type militaire avait pénétré dans le périmètre instauré par la GRC près du PDE de Pacific Highway. M^{me} Patel a souligné qu'elle n'a pas entendu parler de cet incident par des contacts avec la GRC, mais par les médias. Elle était très inquiète, après cet incident, pour la sécurité de ses employés et du PDE. Pendant les manifestations, M^{me} Patel ne s'est pas rendue personnellement au PDE de Surrey. Elle a expliqué qu'elle voulait s'y rendre et qu'elle s'y serait rendue, si cela avait été nécessaire. Cependant, elle a suivi les manifestations dans les médias et, en raison de ses origines culturelles et raciales, elle ne voulait pas se mettre dans une situation où elle serait prise pour cible si sa présence sur place n'était pas essentielle.

L'invocation de la *Loi sur les mesures d'urgence*

M^{me} Patel a déclaré que le blocage du Pacific Highway a été levé le 15 février, le lendemain de l'invocation par le gouvernement fédéral de la *Loi sur les mesures d'urgence*. Elle ne savait pas pourquoi le blocage avait été levé et quelles mesures la GRC avait prises, le cas échéant, pour disperser les manifestants.

Interrogée sur les pouvoirs que les mesures mises en œuvre en application de la *Loi sur les mesures d'urgence* conféraient à l'ASFC qu'elle n'avait pas déjà, M^{me} Patel a expliqué que les agents des services frontaliers (**ASF**) pouvaient refuser l'entrée au Canada à des étrangers au motif qu'ils venaient pour participer à la manifestation.

Cependant, M^{me} Patel n'avait aucune statistique sur l'utilisation de ce pouvoir par les ASF, ou connaissance de cette utilisation, dans la région du Pacifique. Comme elle l'a expliqué, certains étrangers se sont vu refuser l'entrée parce qu'ils n'étaient pas vaccinés.